

DÉFIS STIMULANTS



CHEF DE DIVISION – INFRASTRUCTURE ET BÂTIMENT

DIRECTION DU GÉNIE – POSTE CADRE

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 12^e ville en importance au Québec avec plus de 87 000 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés. La Ville est à la recherche de candidat(e)s d'exception afin de combler un poste cadre de chef de division infrastructure à la Direction du génie.

Sous l'autorité du chef de service, circulation, infrastructure et bâtiment, la personne planifie, organise, dirige et contrôle les projets de développements et de réfection d'infrastructures municipales qui sont confiés à sa division. La personne est responsable de gérer plusieurs projets en simultané, dont la supervision de la conception, la production des plans d'exécution et la réalisation. Elle a la responsabilité, le cas échéant, d'adjuger ou de recommander que soient attribués des mandats spécialisés permettant de sauvegarder ou d'assurer la pérennité des infrastructures municipales. Elle dirige le travail du personnel sous sa responsabilité. Elle conseille, soutient et agit à titre d'expert(e) au sein de la Direction du génie. Elle assure la gestion des ressources humaines, financières et matérielles qui lui sont confiées.

Principales tâches

- Planifie, organise, dirige et contrôle les opérations reliées à l'accomplissement de différents mandats, projets et autres, confiés à sa division conformément aux règlements en vigueur; détermine et voit au respect des calendriers de travail en fonction des priorités; assure le suivi de l'avancement des projets et approuve les demandes diverses de dépenses relatives aux projets;
- Assure la gestion des ressources humaines sous sa supervision conformément aux politiques, aux normes, aux procédures et à la convention collective en vigueur;
- Met en place des outils et des procédures visant à optimiser l'efficacité et la qualité du travail produit par sa division;
- Prépare et supporte, en collaboration avec le directeur, l'analyse des enjeux des projets et les stratégies de mise en œuvre;
- Contribue aux décisions importantes relatives à la planification stratégique des projets pour l'ensemble de la Ville et de l'établissement des orientations et des objectifs généraux du service des infrastructures;
- Oriente, planifie et contrôle l'exécution des projets en intégrant les prémisses du développement durable;
- Collabore aux discussions sur les recommandations des études spécialisées devant conduire à fixer les paramètres de réalisation d'un projet ainsi que les sommes qui seront à investir en émettant ses recommandations et commentaires; planifie, analyse et contrôle la préparation de mandats d'études de faisabilité techniques, économiques et sociales qui lui sont soumises;
- Élabore les méthodes et moyens les plus économiques d'atteindre les objectifs en intégrant les contingences requises pour parer aux imprévus susceptibles d'affecter les frais engagés;
- Prépare les estimés budgétaires nécessaires aux opérations de sa division et les soumet à son supérieur en vue de la préparation du budget global de la direction; veille à l'administration et au suivi des budgets relatifs à sa division;
- Participe ou dirige divers comités techniques et de coordination de la Ville, concernant les projets sous sa gouverne;
- Planifie et prépare les appels d'offres de services professionnels; vérifie et valide les plans et devis ainsi que les appels d'offres préparés par les firmes de professionnels externes et le personnel sous sa supervision;
- Réalise, au besoin, des expertises techniques préliminaires et vérifie ou valide celles préparées par le personnel sous sa direction ou par les professionnels mandatés;
- Vérifie et valide les paiements progressifs et les certificats d'acceptation provisoires et définitifs des ouvrages;
- Assiste les autres directions de la Ville dans l'élaboration des programmes fonctionnels et techniques propres à chaque projet;
- Prépare, en concertation avec les autres directions de la Ville, le programme triennal d'immobilisations pour les projets de

développement et de réfection des infrastructures et s'assure que les travaux qui y sont inscrits soient menés et pris en charge par les membres de son équipe selon la planification convenue avec la Direction;

- Agit à titre d'expert en infrastructure auprès de sa direction et des autres directions;
- Représente la Ville dans ses relations auprès de divers intervenants;
- Négocie des ententes au nom de la Ville dans des domaines relevant de sa juridiction ou de sa compétence.

Qualifications et exigences

- Baccalauréat en ingénierie et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- De trois (3) à cinq (5) années d'expérience dans une fonction de gestion d'un service d'ingénierie;
- Aptitudes pour le travail d'équipe, le leadership, la concertation et la mobilisation du personnel;
- Habiletés d'analyse, de synthèse, d'organisation et de planification pour plusieurs projets à réaliser simultanément;
- Capacité de mesurer avec rigueur la qualité de l'exécution des travaux;
- Habiletés à gérer efficacement les échéanciers de réalisation;
- Habiletés pour la gestion des ressources humaines et financières;
- Aptitudes pour les communications orales et écrites;
- Connaissance fonctionnelle de la langue anglaise;
- Connaissance pratique des logiciels couramment utilisés dans le travail de bureau (traitement de texte, chiffrier électronique, base de données, etc.) et les logiciels couramment utilisés dans le milieu;
- Connaissance pratique de programmes d'assurance-qualité;
- Possède un permis de conduire valide.

Le salaire annuel se situe entre 83 342 \$ et 104 108 \$ et les conditions de travail sont déterminées par le recueil des conditions de travail du personnel cadre en vigueur. Seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le formulaire d'accès à l'égalité* (voir les informations ci-dessous) en mentionnant le numéro de concours **EXT-2017-39** dans l'objet du courriel au plus tard le 13 août 2017 à l'adresse suivante :

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : resshum@ville.brossard.qc.ca

***Veuillez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi et le joindre à votre curriculum vitae en cliquant sur le lien ci-dessous : http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Emplois/Questionnaire_Acces-egalite-en-emploi_Interactif.pdf**